

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-5995.html>



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express...



- Les Articles -
Publication date: jeudi 4 août 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Dans le régime policier français, même la fête libre est interdite.

L'espace public appartient aux flics, ils octroient ou pas de brefs temps normés d'activités, de préférence marchandes ou uniquement distractives. Et parfois ce sont les flics eux-mêmes qui font de « l'animation » pour les jeunes : initiation au menottage, SNU au garde à vous...

Tous flics, tous fliqués, c'est l'objectif planifié de l'Etat et de ses polices en tout genre.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Argent magique à gogo pour le système policier

é LES GRANDS MOYENS POUR ÉTEINDRE LA RÉVOLTE MAIS PAS LES INCENDIES

« À l'heure où je vous parle, on n'a pas les avions qu'on devrait avoir » protestait le porte parole du Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile alors que le feu dévorait des milliers d'hectares en Gironde. Un Canadair peut emporter environ 6000 litres d'eau, un avion Dash a une capacité de 10.000 litres. En principe, la France possède 12 Canadairs et 6 Dash. Déjà insuffisant pour faire face à l'augmentation des feux sur fond de chaos climatique qui s'accélère. Sauf que la sécurité civile signale qu'un « avion est en manque de moteur depuis un mois » et « des dépannages qui devraient prendre 2-3 heures en prennent 5 ou 6 », « des avions tombent en panne plusieurs jours de suite ». Les moyens manquent en plein été ! « Sur les 12 canadairs, quatre étaient indisponibles et sur les Dash, seuls cinq le sont, puisque le sixième est en panne récurrente. » **Ce constat lamentable n'est pas nouveau, c'est « une situation qui est dénoncée depuis plusieurs années » selon un ancien pilote. « Les plus vieux avions datent de 1995. Les Trackers auraient dû être retirés du service en 2008 ». L'Etat français a considérablement aggravé la situation en ne fournissant pas les moyens nécessaires. Et à l'arrivée, ce sont les forêts qui trinquent, l'écosystème qui souffre, les populations qui sont en danger.**

De l'autre côté, l'Etat français vient de commander 90 blindés militaires flambants neufs pour que la gendarmerie puisse réprimer encore plus fort la colère sociale. Une dépense de près de 60 millions d'euros. Ces nouveaux blindés sont équipés de mitrailleuses, d'engins permettant de tirer 60 grenades d'un coup, de matériel de surveillance et d'écoute de pointe. A cet achat s'ajoutent les nouveaux véhicules SUV de la police pour des dizaines de millions d'euros, les commandes de grenades, de drones, de fusils à munitions de marquage chimique, l'augmentation du budget de la sécurité de plusieurs milliards d'euros, les recrutements de masse dans la police

On le savait, c'est encore une fois confirmé. Même quand la maison brûle, nos vies et nos espaces de vie ne valent rien pour les puissants. Pour les hôpitaux ou la lutte contre les incendies, toutes les économies sont bonnes, quitte à nous mettre en danger. Mais les moyens sont illimités pour nous faire tenir à notre place.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Ni fête ni musique, des défilés de flics au son des matraques

FÊTE DE LA MUSIQUE, FÊTE DE LA POLICE : RÉCIT D'UN 21 JUIN TOTALITAIRE

- Hommage à Steve Nassé, 5 arrestations et une hospitalisation pour une banderole, fresque détruite, ville cadenassée

Mardi 21 juin 2022, 40e fête de la musique dans un pays pris en otage par un banquier qui veut gouverner avec l'extrême droite. A Nantes, c'est une date importante : il y a trois ans jour pour jour, la police avait attaqué la fête sur un quai à coup de grenades et de balles en caoutchouc, et précipité plusieurs personnes dans la Loire. Steve était mort noyé. Justice n'a toujours pas été rendue. En revanche, depuis, les fêtes de la musique sont systématiquement réprimées. Celle de 2022 a dépassé les frontières de l'imaginable.

14h : la préfecture a pris un arrêté interdisant les rassemblements et le transport de son. Interdire la fête et la musique le jour d'une fête de la musique : la nouvelle normalité à Nantes, le jour anniversaire d'un crime policier, est donc d'empêcher le souvenir même de l'évènement.

16h : sur l'île de Nantes, rue Paul Nizan, une immense fresque est réalisée par le collectif BlackLines. Il y a de la musique. Un peu de monde afflue. Mais l'endroit est cerné de policiers. Des motards passent plusieurs fois. Un escadron de gendarmes mobiles circule à proximité. Les ponts qui mènent au centre-ville sont déjà bloqués par des agents armés. De quoi ont-ils peur ?

18h30 : à l'endroit de la charge mortelle de 2019, les amis de Steve organisent un hommage. Le collectif a joué le jeu, toujours appelé au calme, déclaré ses événements. Pourtant, sur le quai, il se retrouve encerclé. Quelques dizaines de personnes se réunissent entre deux averses. Il y a peu de monde mais un cordon de forces de l'ordre entourent quand même les personnes présentes. Celles qui veulent approcher se font fouiller. Il y a des prises de parole, mais elles sont écourtées, car la police menace de mettre des amendes si le rassemblement dure trop longtemps. Tout le monde repart. **Sur les lieux d'un crime policier, il n'est pas possible de se réunir sans être harcelé par la police, seule maître de l'espace public.** De longues files de fourgons bleu s'étendent tout le long du quai. Il y a 10 fois plus d'agents que de personnes réunies, c'est du délire.

19h : Rue Paul Nizan, la fresque du collectif Black Lines est terminée. On annonce au micro que la marche des amis de Steve, qui devait rejoindre le mur a finalement été bloquée. Un cortège devrait partir du mur pour rejoindre le centre-ville mais tous les accès sont fermés.

20h : une grande banderole proclamant « ni oubli ni pardon » est hissée sur un échafaudage de la Place du Commerce. Un exploit, car les patrouilles de police et les vigiles sont absolument partout. La banderole est très rapidement arrachée. Aucune trace ne doit rester.

20h30 : Place du Bouffay, des personnes se réunissent autour d'une fresque réalisée en hommage aux personnes tuées par la police. C'est une palissade fleurie avec le nom des défunts. Au milieu de la foule et des concerts, des dizaines d'agents armés, des chefs de la police, des policiers du renseignement investissent la place. Ambiance suffocante.

20h40 : Des banderoles du collectif Black Lines sont déposées au sol à Bouffay. La police encercle toutes les personnes qui se trouvent à proximité. Tout le monde est nassé et contrôlé. Même les journalistes. Certains photographes reçoivent des menaces.

21h10 : Malgré cette énorme pression, un petit groupe sort une banderole et part en défilé improvisé dans les ruelles de Bouffay. Des cris « justice pour Steve » tentent de se faire entendre au milieu des terrasses et de la musique jouée devant les bars. La police est partout. Le rapport de force en faveur de la répression est écrasant. Plusieurs terrasses applaudissent le petit cortège.

21h20 : Charge policière. Il n'aura pas fallu 10 minutes pour que des dizaines de policiers attaquent la banderole, l'arrachent, et arrêtent 5 personnes. C'est très violent : des individus cagoulés donnent des grands coups de matraques métalliques à des gens qui tenaient juste une banderole. Une personne termine à l'hôpital après avoir reçu des coups. La scène ressemble à ce qu'on a pu voir en Russie dernièrement. Sauf que personne ne s'indigne. Pour les patrons de bars, le show doit continuer.

22h : des gendarmes armés débarquent à nouveau sur la place pour détruire et emporter la fresque en hommage aux victimes de violences policières. Le panneau est chargé dans un camion de Nantes Métropole. La mairie socialiste complice de l'opération. Ultime provocation. Le canon à eau et les dizaines de fourgons à gyrophares resteront toute la soirée dans le centre-ville.

Cette « fête » de la musique n'en était pas une. Absolument aucun espace de liberté n'a été possible. Toute forme de contestation des violences policières ou d'hommage à Steve ont été méthodiquement écrasés et gommés de l'espace public. Des sommes colossales ont été englouties pour la surveillance et la répression d'un évènement qui n'a même pas pu avoir lieu. Des hauts fonctionnaires ont multiplié des réunions de crise et dépêché des force de toute la France pour étouffer le plus durement possible l'expression de quelques dizaines de personnes. Ce régime est toxique et paranoïaque. Le plus grave ? Qu'il 'y ait pas eu des milliers de personnes pour déferler contre ces provocations inouïes. Comme si la défaite et la peur avaient déjà gagné les esprits.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Régression : tout événement un peu subversif est réprimé comme s'il s'agissait d'une émeute

FÊTE DE LA MUSIQUE : GARDE À VUE ET PROCÈS POUR UNE BANDEROLE ET UN SWEAT

- « Ils ont mis mon pull et la banderole sous scellé ! »

Mess est parisien, engagé dans le mouvement des Gilets Jaunes. La date du 21 juin résonne en lui, il a été marqué par la mort de Steve, il y a trois ans. Pour cette fête de la musique, il se trouve à Nantes. Le soir, il rejoint un rassemblement sur la Place du Bouffay. Il y a des concerts dans la rue, beaucoup de badauds, mais aussi une petite fresque fleurie qui rend hommage aux personnes tuées par la police.

Vers 21h, une banderole est dépliée. Un petit cortège de quelques dizaines de personnes se faufile dans les ruelles, suivi par un très important dispositif policier. « J'étais là pour ouvrir les yeux aux gens. En soutien à la famille » explique Mess.

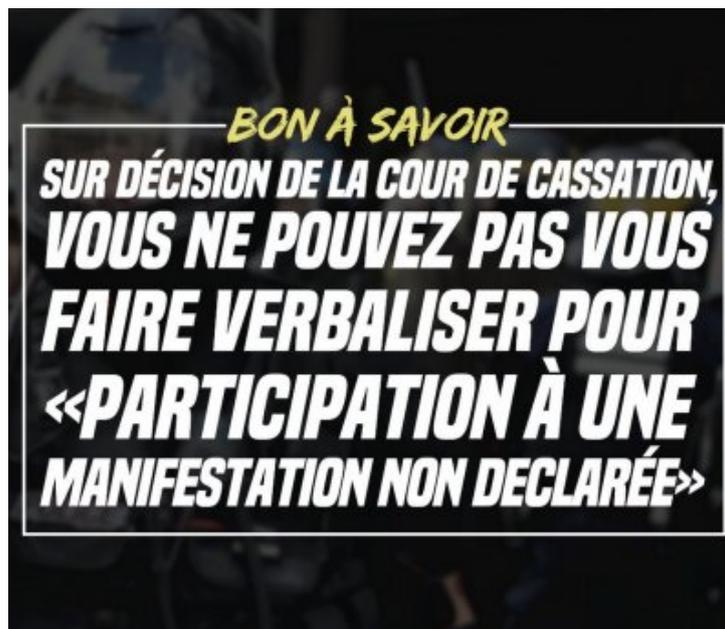
Une charge policière très brutale a lieu à l'angle d'une rue. Des coups de matraque pleuvent pour arracher la bannière. Mess est à l'avant : « je tenais la banderole ». « Ils me choppent » décrit Mess, qui est emmené par des dizaines de policiers vers un fourgon. Direction, le commissariat.

Le Gilet Jaune passera plus de 20h en garde à vue. Il ne sortira qu'à 18h30 le lendemain. Il ne s'est pourtant rien passé. Excepté une banderole déployée et quelques slogans criés. Alors que lui reprochent-ils ? « J'avais un sweat avec un drapeau antifa et les chiffres 1312 dessus. Ils veulent me poursuivre pour outrage. » Sur quelle base ? Mystère. Le chiffre 1312 peut correspondre à beaucoup de choses, par exemple une date, un code.

Mess est aussi accusé par la police d'être à l'origine du rassemblement : « selon eux, je serais organisateur de la manifestation interdite ». Manifestation qui n'a de toute façon pas eu lieu, sauf à estimer que marcher dans une rue déjà bondée rentre dans cette définition.

« Ils m'ont dit que j'aurais un procès. Pour l'instant, la date n'est pas fixée » termine Mess. Qui précise : « Ils ont mis sous scellé le pull, la banderole aussi ». Deux preuves d'un délit hautement dangereux.

Cette affaire révèle encore la paranoïa et la démesure du régime, prêt à tout pour faire taire et terroriser quiconque rappellerait les violences de la police. Le procès risque d'être un grand moment de parodie de justice. Des magistrats vont-ils débattre autour d'un sweat et du contenu visuel d'une bâche ? Toucher une banderole suffit-il à transformer une personne en "organisateur" ? Absolument aucun élément ne tient la route. Quoiqu'il en soit, Mess aura du soutien au tribunal.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Restes de droits

– DÉCISION DE LA COUR DE CASSATION : VOUS NE POUVEZ PAS VOUS FAIRE VERBALISER POUR « PARTICIPATION A UNE MANIFESTATION NON DÉCLARÉE »

La décision a été rendue au mois de juin 2022, fin d'un long périple judiciaire. 8 habitants de la région de Metz avait été verbalisés en mai 2020 par la police alors qu'ils participaient à une « Chorale révolutionnaire ». Des amendes pour tout le monde, pour « participation à une manifestation non déclarée ». « Sous prétexte de limiter les regroupements sur la voie public au motif de freiner la propagation du virus, on en était venus à porter une atteinte disproportionnée à la liberté de manifester », explique l'un des avocats des verbalisés.

Première contestation des amendes devant le tribunal de police : les verbalisations de 150Euros sont confirmées, même si certaines sont amoindries. Les 8 militants vont jusqu'au bout : c'est le droit de se réunir qui est en jeu. Ils se tourne vers la cour de cassation, plus haute juridiction judiciaire de France. En juin, toutes les amendes sont annulées. « La Cour de cassation rend un attendu très clair qui vient dire que le tribunal de police avait condamné pour une infraction qui n'existait pas, c'est-à-dire la participation à une manifestation non déclarée » explique un avocat. Mais alors, toutes les personnes verbalisées ou interpellées pour cela ? C'est illégal.

En effet, il est effectivement interdit de participer à une manifestation interdite par un préfet, il est également interdit d'être « organisateur » d'une manifestation non déclarée. En revanche, il n'est pas interdit de participer à une manifestation non déclarée. Ce qui n'est pas interdit formellement n'a pas à être verbalisé. En général, les personnes qui reçoivent des verbalisations ne contestent pas, et paient donc l'amende.

Cette décision est à faire connaître. Si vous avez été verbalisé pour « participation à une manifestation non déclarée », contestez. Et lors des prochaines mobilisations, si la manifestation n'est pas officiellement

interdite, les policiers n'ont aucun droit de venir vous sanctionner. Dans le contexte nantais, où les manifestations ne sont jamais déposées en préfecture, et que la police utilise souvent cet argument pour réprimer, c'est une décision importante.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... L'extrême droite est au pouvoir dans le système policier

ALLIANCE : LE SYNDICAT D'EXTRÊME DROITE QUI A LES PLEINS POUVOIRS

En France, c'est la police qui exerce la réalité du pouvoir depuis des années, et en particulier le syndicat policier d'extrême droite Alliance, qui squatte les plateaux télé, choisit les ministres de l'Intérieur et fait régner la terreur. Une enquête du Canard Enchaîné le confirme :

- ; Un grand chef du syndicat a été arrêté au volant en état d'ébriété au mois d'avril. Le syndicat passe des coups de téléphone et envoie même ses agents mettre un coup de pression au commissariat où il a été embarqué. Le syndicaliste chauffard est relâché sans poursuite.
- ; Une policière de Seine-Saint-Denis a couvert son mari qui a commis des vols et entreposé ses larcins dans leur appartement - on appelle cela de la complicité et du recel en langage flic : Alliance met la pression pour qu'elle soit réintégrée.
- ; Une patronne de la "police en tenue" essaie de faire le ménage dans la Compagnie d'Intervention du 93, impliquée dans une énorme affaire de racket, de vols et de violences. Alliance obtient la tête de cette policière. Et la compagnie mafieuse est réintégrée.
- ; Alliance gère les carrières et les promotions au sein de la Police Nationale.
- ; Alliance hurle devant l'Assemblée Nationale que « le problème de la police, c'est la justice » ? Darmanin va faire des selfies avec les syndicalistes policiers.
- ; Un policier tue avec un fusil d'assaut deux frères en plein paris pour un supposé « refus d'obtempérer » ? Alliance organise un comité de soutien pour le fou de la gâchette.

Un commissaire prend ses fonctions dans un nouveau commissariat : le responsable Alliance l'accueille, les pieds sur son bureau, en disant « bienvenue chez moi ».

Macron, Hollande et Sarkozy ont livré le pays à des mafias d'extrême droite de plus en plus armées et puissantes.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... La police tue, et de plus en plus

« LA POLICE TUE, ET ELLE TUE DE PLUS EN PLUS »

Nombre de personnes tuées par la police en France :

- 2002- 2007 (Chirac) = 49 (9/an)
- 2007- 2012 (Sarkozy) = 79 (15/an)
- 2012- 2017 (Hollande) = 111(22/an)
- 2017- 2022 (Macron) = 120 (30/an)

Voilà, ça permet de remettre quelques idées en place. 359 morts en 20 ans. Une impunité quasi-totale. Et une explosion des violences d'État ces dernières années. Recensement réalisé par le collectif Désarmons les.

Précisons que le calcul sur le mandat de Macron est un calcul sur 4 ans, et non 5, l'année 2022 est toujours en cours et n'a pas été comptabilisée. Précisons aussi que quatre personnes ont été abattues par balle par la police, rien qu'en région parisienne, en quelques semaines, entre fin mars et début juin 2022.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Les médias de préfecture, au service du système policier d'extrême droite

LE POINT : DES ANNÉES D'INTOX ET DE MENSONGE

L'hebdomadaire Le Point est possédé par la famille multimilliardaire Pinault. Situé très à droite, et soutien du gouvernement, il survit grâce aux subventions d'argent public : près de 4,5 millions d'euros de subventions chaque année.

Ces derniers jours, on a beaucoup entendu parler du Point. Le journal a publié des fausses « révélations » sur le couple de députés insoumis Raquel Garrido et Alexis Corbière. Le Point a affirmé qu'ils auraient exploité et menacé une femme de ménage sans-papier. Avant de retirer l'article. Leur reporter, Aziz Zemouri, le faux journaliste et vrai attaché de préfecture, a tout simplement inventé l'affaire, et produit de faux SMS grossièrement montés pour diffamer les deux élus.

Mais Aziz Zemouri n'en est pas à son coup d'essai ... Loin de là. Début 2019, terrible répression des Gilets Jaunes. Psychose du pouvoir contre "l'ultra-gauche". Une opération particulièrement abjecte est organisée. Cédric, qui travaille sur les armes de la police au sein du collectif "Désarmons Les" est attendu à la sortie d'un train par des policiers en civil et arrêté.

"Désarmons Les" travaille depuis 10 ans sur le maintien de l'ordre. C'est un collectif référence, de vrais experts indépendants. Dans ce cadre, le collectif présente les restes de munitions policières pour expliquer de quoi il s'agit, quels sont les risques de chaque grenade, par exemple.

Il s'agit évidemment de cartouches vides. Ramassées par terre après des manifestations, ne présentant plus aucun danger. Puisque l'Etat organise l'opacité sur ses propres armes, il s'agit d'auto-formation avec les moyens du bord. Bref. Cédric est arrêté.

Le petit chien de garde du Point écrit alors avec ses copains policiers : « Un fiché S d'ultragauche qui transportait des grenades ». Le gros titre est terrifiant. Cédric est en cellule. Il faut le charger au maximum dans les médias. Faire peur. Justifier la répression politique.

Le membre de Désarmons les sera finalement libéré après 24H de garde à vue avec un simple rappel à la loi. Il n'y a rien contre lui. Mais cette histoire est emblématique. Une certaine presse anticipe et légitime toutes les opérations répressives. Ces gens veulent rendre "normales" les violences d'Etat.

Enlèvement d'un spécialiste de la répression. Tir dans la tête d'une passagère. Asphyxie d'un homme lors d'une arrestation. Aziz Zemmouri et Le Point font partie des gens qui travaillent à faire croire que tout cela est acceptable. Depuis longtemps.

A Nantes nous en avons fait les frais. Régulièrement, Le Point publie des articles diffamatoires délirants sur « la capitale de l'ultra-gauche ». Invente des policiers « agressés ». Parle de « guérilla ». Attribue à Nantes Révoltée des centaines de membres « ultra-violents » qui feraient la loi ... Et n'évoque évidemment jamais les violences policières récurrentes dans notre ville.

Le Point avait accusé Nantes Révoltée de « populariser la violence », « industrialisé les vidéos de manifs ». Le journal décrivait une violence « pré-terroriste », et balançait même des noms de militants, les exposant donc directement à la vengeance de l'Etat et de l'extrême droite. Tout est bon pour effrayer le lecteur.

Tout cela s'inscrit dans toute une logique de propagande et de contre-insurrection. Désigner des cibles. Préparer les esprits. A l'arrivée, il y a des blessés, des peines de prison, des dissolutions. Et parfois des morts.

Malgré les innombrables mensonges avérés du Point, ses « éditorialistes » restent invités régulièrement sur les plateaux téléés. Ces "journalistes" ne rendent aucun compte. Et infusent leur venin toxique dans les esprits.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Jeunesse au garde-à-vous, ou en garde à vue si elle se rebiffe

GÉNÉRATION GARDE À VUE OU GARDE-À-VOUS ?

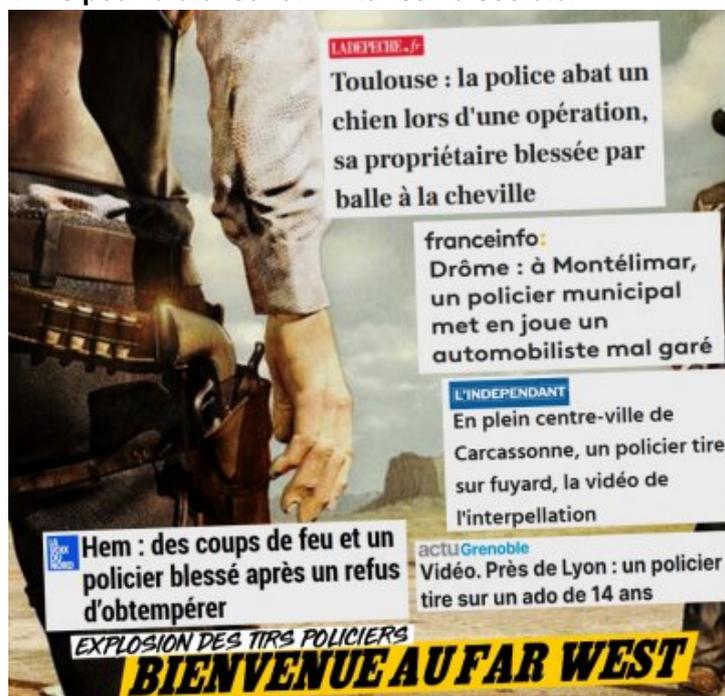
- Service obligatoire et répression de toute forme de mobilisation de la jeunesse

JEUNESSE AU GARDE-À-VOUS : 24 juin 2022. 125 jeunes de Bourgogne et de région parisienne sont en rangs serrés et en uniformes pour recevoir à Besançon leur diplôme du service national universel - SNU. La cérémonie est présidée par Nathalie Albert-Moretti, rectrice de la région académique et de la sous-préfète. En principe, le rôle d'une rectrice est de veiller au bien être des élèves, aux bonnes conditions de travail des enseignants, à apporter des moyens suffisants. Pas de passer en revue des adolescents en uniforme. Il y a quelques jours, une dizaine de jeunes avaient fait un malaise en pleine canicule en Normandie : en uniforme SNU, ils avaient du rester figés durant

une cérémonie militaire du 18 juin. L'éducation n'est pas une priorité pour ce gouvernement qui laisse tomber en lambeaux les établissements scolaires. Il n'y a pas d'argent dit-on. En revanche, les moyens sont illimités pour mettre au pas la jeunesse : entre 3 et 6 milliards d'euros par an seront dilapidés pour imposer le Service National Universel, une forme de service militaire visant à endoctriner les jeunes. Le tout en prenant l'argent de l'Education Nationale pour le transférer à l'armée. L'idée est simple : formater les adolescents en leur distribuant des tenues bleu blanc rouge, en leur faisant hisser des drapeaux en rangs et en leur bourrant le crane avec des idées réactionnaires. L'an dernier, le gouvernement annonçait le recrutement de 25 000 adolescents pour des « stages » de Service National Universel, avec à terme l'objectif de devenir obligatoire un service pour tous les jeunes. En clair, obliger 800 000 adolescents par an à intégrer le SNU, dès l'horizon 2023. En cas de non-participation, un jeune pourrait être interdit de passer le code de la route, de s'inscrire au baccalauréat ou de passer des concours administratifs. Bref, il s'agit d'une pure opération de soumission et de dressage de la jeunesse avec des sommes colossales volées à l'éducation.

JEUNESSE EN GARDE À VUE : dans le même temps, toute forme d'engagement social ou festif de la jeunesse est broyé avec une répression implacable. Manifestations lycéennes ? Grenades. Mobilisations écologistes ? Grenades. Lutte contre la précarité étudiante ? Grenades. Jeunesse des quartiers qui demande de la dignité ? Grenades. Durant le quinquennat, des milliers de lycéens et lycéennes ont été arrêtés, enfermés, violentés par le régime de Macron. Et plusieurs mutilés par la police. L'épisode le plus marquant reste la rafle de lycéens à Mantes-la-Jolie en décembre 2018. 150 adolescents humiliés pendant des heures les mains sur la tête. Lycéens, étudiants, jeunes travailleurs paient le prix fort de la crise sociale et sanitaire. Ils endurent des mesures humiliantes comme Parcoursup qui détruisent leur avenir. Et sont écrasés au moindre mouvement. De simples fêtes sont transformées en zones de guerre par le pouvoir. Même à Nantes pour une commémoration de la mort de Steve, lui même tué lors d'une fête de la musique. Une ville entière en état de siège, des arrestations, des violences policières ... Tout ce qui échappe au contrôle du Régime néolibéral et autoritaire est traité comme une menace à éliminer par la force.

Voilà le monde de Macron. Voilà comment il considère la jeunesse : soit au garde-a-vous, soit en garde à vue. Tous les moyens sont mis pour brutaliser et militariser la société.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Les flics sortent leur arme et tir au moindre prétexte, encouragés par les lois et les bourgeois

“ TIRS POLICIERS EN SÉRIE : BIENVENUE AU FAR

WEST

4 22 JUIN, TOULOUSE

Anaïs a 26 ans, elle habite dans le quartier de Bagatelle dans la ville rose. Mercredi midi, sa porte s'ouvre, elle entend « police ». Des agents de la BAC débarquent pour une perquisition. Son chien se faufile entre les agents. « Il n'a pas grogné, pas aboyé. J'ai entendu des tirs. Je suis restée là, tétanisée ». Les policiers n'ont eu aucun complexe à dégainer et tirer dans un immeuble. Anaïs saigne. Sur le coup, elle n'a pas senti l'impact. Elle a une balle de 9 mm dans le pied droit. Une balle qui a touché son nerf. Elle gardera peut-être des séquelles. Que cherchaient les policiers ? « Je ne sais pas pourquoi ils étaient là. Ils ont tout retourné ». Sans rien trouver.

4 24 JUIN, CARCASSONNE

Des cris, deux policiers à la poursuite d'un homme qui tombe à terre et un renfort qui arrive très vite. Deux policiers disent avoir tiré sur un « chauffard » qui avait refusé d'obtempérer, en plein centre ville de Carcassonne. Pourtant, les images sont claires : les policiers tirent sur un homme qui court, de dos, qui n'est plus dans la voiture. Cela ressemble à une exécution sommaire. Le tireur, soutenu par le syndicat Alliance plaide la légitime défense. Quant à la victime, qualifiée de « suspect » dans la presse, elle est toujours hospitalisée et placée dans le coma.

4 8 JUIN, MONTÉLIMAR

Lors d'une patrouille, un policier municipal a sorti son arme de service et visé le conducteur qui refusait de sortir de son véhicule et payer une amende de stationnement. Un geste "peut-être un peu disproportionné" selon une source de la police nationale explique France Info. Peut-être...

4 VIENNE, 5 JUIN

Dans la nuit, des policiers veulent contrôler un automobiliste mal garé dans le centre-ville. La voiture démarre. Au volant, un mineur de 14 ans. Les tireurs disent qu'il leur a « foncé » dessus. Ils tirent. L'adolescent est arrêté et placé en garde à vue pour « recel, refus d'obtempérer et tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique ».

4 22 JUIN, HEM

La police est alertée de la présence d'un homme « menaçant ». En voiture, il refuse obtempérer. Les policiers disent qu'il « est parti en marche arrière, projetant un des policiers » et « percutant des véhicules ». Les agents tirent. Le suspect prend tout de même la fuite. Son état de santé n'est pas connu, dit la Voix du Nord.

En 2017, le Parti Socialiste - aujourd'hui membre de la NUPES - votait une loi « élargissant » pour les policiers le permis de tirer. Deux ans plus tôt, les agents étaient autorisés à conserver leurs armes de service en permanence, au nom de l'antiterrorisme. En 2021, Macron permettait même aux policiers d'avoir leurs armes dans l'espace public en dehors du service. En conséquence, le nombre de tirs à balles réelles a explosé. Dès 2019, l'IGPN évoquait une augmentation de 50%. Ces derniers mois, des tirs pour « refus d'obtempérer » ont lieu quasiment chaque semaine. Et le nombre de morts lors d'interventions de police augmente lui aussi brutalement.

Est-ce dû à une augmentation du danger, comme le prétendent les défenseurs de la répression ? Même pas. Le nombre d'agents morts en exercice n'a pas cessé de baisser. Les spécialistes estiment que « sur 30 ans, le risque de décès pour un policier a été divisé par 3 », passant de plus de 30 par an dans les années 1980 et 1990 à une dizaine, voire moins aujourd'hui. C'est bien la militarisation de la police qui augmente.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Les frontières tuent

EUROPE FORTERESSE : LA MORT AU BOUT DE L'EXIL

- Melilla : l'Europe a du sang sur les mains

Un charnier aux portes de notre continent. C'est l'atrocité résultat des politiques racistes de l'Union Européenne transformée en forteresse. Un massacre à la frontière : 27 morts et 300 blessés, c'est le bilan de la dernière barbarie des garde-frontières espagnols et marocains à l'enclave espagnole de Melilla ce 24 juin dernier.

Massés contre la barrière de plus de 6 mètres, des centaines d'hommes et femmes tentent désespérément de passer tout en se faisant lourdement gazer et tabasser par les agents de la Guardia Civil et de policiers marocains. Dans les mouvements de foule, des corps compressés, morts asphyxiés, des chutes. Les corps sont enterrés de façon expéditive, sans autopsie et contre l'avis des ONG. Tout est fait pour masquer ce massacre, témoin gênant des crimes racistes de plus en plus nombreux chaque année à nos frontières.

Samedi 31 octobre 2020, des gardes-côtes grecs remettaient à l'eau des migrant-es pourtant protégé-es par le droit international. Le 1er juillet 2021 des gardes-côtes libyens - soutenus financièrement par l'UE - ouvraient le feu sur une embarcation de fortune en pleine Mer Méditerranée. Souvent qualifiés de dérives ou d'incidents isolés, ces crimes de masse sont pourtant structurellement organisés par la politique migratoire que l'Europe impose aux migrant-es africain-es depuis plus de 20 ans.

Cette politique de refoulement est minutieusement appliquée par des forces de police ouvertement racistes et financées massivement - l'agence FRONTEX totalise plus de 500 millions d'euros de budget chaque année. Dans le sud de l'Europe, aux portes de la Grèce ou de l'Italie, ce sont des camps géants qui fleurissent. Le plus connu est créé en 2016 sur l'île de Lesbos où des milliers de réfugiés survivent dans des conditions insupportables. Barbaries légales. La Méditerranée est un cimetière : plus de 17 000 morts et disparitions sont enregistrées depuis 2014.

Sur le plan répressif, l'Union européenne investit désormais dans des « canons à son » pour « assourdir » celles et ceux qui s'approchent des portes de l'Europe. En Grèce, en 2021, des garde-frontières dévoilent un blindé équipé d'un « canon sonore » tirant en rafale des bruits assourdissants, extrêmement aigus et aussi puissants que le volume d'un moteur à réaction. Le son aussi peut être une arme. De tels dispositifs sont utilisés depuis des années aux USA, où ils sont considérés comme « potentiellement mortels ». Aux frontières, d'autres expérimentations sont mises en œuvre : drones de surveillance très puissants, biométrie, contrôle par intelligence

artificielle...

À Calais, des dizaines de millions d'euros par ans sont investis par l'État français pour le dispositif policier. Les tirs de grenades ont lieu quasiment chaque semaine. Rien qu'en 2020, à Calais et à Grande-Synthe, plus d'un millier d'expulsions ont été recensées : presque trois par jour, quelque soit la saison. Souvent les forces de l'ordre lacèrent les tentes, y compris en plein hiver, laissant volontairement des enfants à la merci des mor-sures du froid, sans possibilité de s'abriter. Plusieurs exilé-es racontent également avoir été arrêté-es puis transporté-es à plusieurs kilomètres de leur campement, avant d'être abandonné-es dans un terrain vague. En 2017 l'organisation Human Right Watch documentait les exactions dans un rapport : l'eau et la nourriture sont régulièrement aspergées de gaz au poivre par les CRS. Les aliments sont ainsi empoisonnés pour qu'ils ne puissent plus être consommés. Le gaz est utilisé partout, jusque dans les tentes pour les rendre durablement irrespirables.

Dans sa chasse aux exilé-es, la police tire. Le 14 juin, à Nice, la police avait ouvert le feu contre un camion transportant des exilé-es. Un homme est mort, un passager caché dans le camion frigorifique. Le 17 mai 2018 la police avait pourchassé une camionnette transportant une vingtaine de migrant-es près de la frontière belge. Les agents avaient ouvert le feu alors qu'une famille se trouvait dans le véhicule. Une petite fille kurde, Mawda, était morte. Le policier a été récemment condamné à du sursis.

Le contraste observé avec l'accueil réservé depuis mars 2022 aux personnes fuyant l'Ukraine est particulièrement criant... Soutien à toutes celles et ceux qui organisent et font vivre des formes de résistance et d'autodéfense collectives face à cet ordre migratoire raciste. Soutien aux hommes et femmes qui luttent jour après jour face à la machine implacable FRONTEX et ses agents barbares. Soutien à celles et ceux qui bravent ces lois inhumaines en les accueillant .

USA : DES POLICIERS ABATTENT UN HOMME NOIR DE 90 COUPS DE FEU

Attention : images très choquantes

La scène a eu lieu dans la ville d'Akron, dans l'Ohio, aux USA, le 27 juin. On y voit un homme, Jayland Walker, fuir à pied un contrôle de police. Cet homme noir n'est pas armé, ne représente aucun danger, tourne le dos aux policiers qui le poursuivent en lui hurlant dessus.

Cela n'empêche pas les agents de tirer. Ils se déchaînent littéralement. La vidéo fournie ce dimanche par la « caméra piéton » d'un des tireurs montre 90 tirs. Les policiers ont vidé leurs chargeurs. 60 balles ont atteintes Jayland Walker.

Cette vidéo est aussi accablante celle de George Floyd, mort asphyxié sous le poids d'un policier. Il s'agit d'une exécution.

C'est une terrible illustration de ce qui se passe quand une police est surarmée, raciste, et totalement impunie.

En France, des policiers ont mitraillé plusieurs véhicules ces dernières semaines. Deux frères ont été abattus par balles au coeur de Paris au mois d'avril, une passagère au mois de juin, et un père de famille en mars. La police française s'aligne progressivement sur les standards Etats-Uniens.

▶ Vidéo : <https://fb.watch/e1MVpXi5rd/>

(posts et visuels de Contre Attaque)

Lecture

[Armes policières mutilantes. Analyses et combats](#) par [La Carmagnole-Â] <https://www.youtube.com/c/LaCarmagnoleMtp> <https://www.youtube.com/watch?v=vNjCgWckcGg>

Canicule : en prison, les détenus cuisent

► [Canicule : en prison, les détenus cuisent](#) - Déjà infâmes en temps normal, les conditions de vie dans les prisons françaises prennent un tournant infernal en période de canicule. Des détenus témoignent pour Reporterre.

(...)

Des chambres surpeuplées et mal aérées, le sommeil perturbé, des tensions qui flambent... Pendant les vagues de chaleur, les détenus cuisent en prison. « On passe nos journées et nos nuits à suffoquer. C'est une double peine pour nous », déplorent Jérémie [*] et Alexandre [*], détenus à la prison de Roanne (Loire), joints par téléphone.

Dans le huis-clos de leur cellule, ils décrivent à€” parfois à voix basse, pour éviter d'attirer l'attention des surveillants à€” leur vie. « sous la fournaise ». Ils soutiennent qu'ils « étouffent », écrasés dans « des murs de béton qui absorbent la chaleur le jour et la restituent la nuit ». L'air ne circule pas, faute de pouvoir ouvrir en grand une fenêtre obstruée par des caillebotis en acier et de « faire courant d'air » en ouvrant une porte qui reste désespérément fermée.

(...)

Le concours Lépine du flicage et du fichage bat son plein

Bilan du gendarme des écoutes : l'espionnage légal explose et les contrôles se compliquent.

LA PUBLICATION, le 3 juillet, du rapport annuel de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement (CNCTR), chargée de superviser les données administratives, ont un caractère d'actualité. Les techniques de flicage et de fichage qu'elle recense et qui peuvent concerner à l'origine quel citoyen, sont en pleine expansion. Leur usage a grimpé de 24,5 % depuis 2017.

La Commission dénonce l'existence des nouvelles possibilités de surveillance accordées devant les deux ans écoulés par le Parlement aux services de police et de sécurité. Elle pose une ombre sur, après les constatations, s'agit des suspects à la trace, voire les filer ou les contrôler à leur titre dans des lieux privés - et ce en dehors de tout cadre judiciaire. D'après en outre, la liste ne cesse de s'allonger. Et il n'y a jamais de retour en arrière...

Policiers bien gourmands

Deux grandes nouveautés dans ce rapport catalogues de la CNCTR. La première : certaines techniques d'écoutes sophistiquées, comme celles qui permettent les filer-outils (donnent à un agent la possibilité d'écouter - tous les échanges de données téléphoniques ou informatiques dans un périmètre donné, se sont plus récemment à quelques équipements sur le vol. L'usage de ce journal est désormais étendu aux services de police et de sécurité. Avec un gros risque : celui de voir des policiers en profil pour tenter de contrôler l'accès à un domicile ou d'autres lieux.

La liste des policiers autorisés à utiliser des filer-outils semble ainsi condamnée à grossir un peu plus à chaque session parlementaire. Car, pour les services de renseignement, c'est devenu une question de standing : impensable de se contenter d'une patrouille sans équipement que celle des gars du bureau

Surveillants mal surveillés

DANS SON RAPPORT, la CNCTR souligne les difficultés qu'elle rencontre pour mener à bien ses opérations de contrôle. Elle se heurte, en particulier, à la progression continue du nombre de renseignements en matière de sécurité de complexité croissante, alors que ses moyens matériels et humains sont restés stables depuis 2015. Bon courage...

Les services de renseignement sensible, eux aussi, peinent à suivre ce train infernal. La Commission relève que « le code pénal et est pas mené par l'ensemble des acteurs impliqués ». Une ignorance qui rend plus houleuse encore la gestion et la traçabilité des données recueillies.

Derrière un geste très dans la droite ligne s'appuyant sur le code de la sécurité intérieure, « la majorité des services de renseignement les ont financé l'accès - sans même que leur utilisation des services étrangers ou qui pourraient révéler l'identité de leurs informateurs. Résultat : « La Commission ne peut, en l'état, s'assurer que les renseignements collectés, analysés, exploités sont correctement traités ».

Il est clair : impossible de savoir si les barreaux français ont pas demandé à leurs homologues étrangers ou à des officiers privés de mener des opérations d'espionnage interdites sur le territoire national...

LES IMAGES DES CHIFFRES "DEBRIERS DE POLICE" L'EST SUFFISANT POUR LA DÉTENTE

À la demande de la CNCTR, le législateur, certes, grâce toute une série de parafiches. Mais on peut penser que la liste des services autorisés à conserver longtemps des infos sur la vie privée des citoyens va s'allonger au gré des sessions parlementaires.

De toute façon, il est assez rare que la Commission s'oppose aux demandes des policiers et des espions. En 2021, elle n'a rendu que... deux avis défavorables sur deux mille dix-huit de leurs propositions. Parfois pour le principe, le texte CNCTR ne laisse que très faiblement le ton en cas d'irrégularité.

Contrôleurs bien timides

En témoigne le passage de son rapport consacré au « contrôle des échanges de renseignements entre services français ». Les gendarmes des écoutes à découvrir que, pour continuer la loi qui lui interdissait d'utiliser certaines techniques de renseignement, un service de police se faisait traquer par des collègues plus capés qui y avaient accès. Total : aucun litige, cette pratique est restée telle que la destination des pièces litigieuses. Aucune sanction n'a été prononcée.

Autre exemple d'impunité ? La Commission s'est aperçue que des fonctionnaires de renseignement avaient profité d'une opération de renseignement pour un suspect identifié comme tel pour photographier, sans toutes les contraintes, un autre individu qui se présentait comme un agent de renseignement. Un autre exemple qui se présente comme un agent de renseignement si avec le code pénal sans autorisation ni avec l'un des intérêts fondamentaux de la nation mentionnés par le Code de la sécurité intérieure ».

En clair : il s'agit d'une fraude. Cette fois, la CNCTR est autorisée d'adresser une « recommandation de destruction immédiate » au chef de service, un ministre de tutelle et au Premier ministre.

De quoi ébranler terrifier les ténants...

Hervé Liffon

Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Flicage et fichage pour toutes et tous,

DIVERS

- [Sortie du livre : Comment la police interroge et comment s'en défendre](#) - <https://paris-luttes.info/sortie-du-livre-comment-la-police-16126>
- [Gare de Lyon, ce lundi 04 juillet, le 10h15. - La police tabasse un usager en toute impunité.](#) Source Violet (@LVUW)

- [« Je m'en fous, je suis de la police » : le bras droit du préfet Lallement visé par une enquête pour des violences sur un cycliste](#) - Alexis Marsan, haut gradé de la préfecture de police déjà mis en cause pour sa gestion violente du maintien de l'ordre notamment lors de la finale de la Ligue des champions au Stade de France, est accusé d'avoir agressé un cycliste alors qu'il circulait sur une moto banalisée mi-mars à Paris. La vidéosurveillance n'a jamais été exploitée, et la plainte orientée vers le mauvais service. Une enquête a été confiée à l'IGPN lundi 4 juillet.
- [Violences et gaz lacrymo : le calvaire des réfugiés afghans](#)
- [L'Envolée #55 interdit en prison : lisez et relayez l'article incriminé !](#) - Des prisonniers et des proches ont informé l'Envolée que dans plusieurs prisons, des surveillants sont intervenus pour confisquer le dernier numéro de L'Envolée : le no 55, paru en mai 2022 ; ils sont même allés jusqu'à la fouille de cellule en cas de refus... Une note interne de la direction de l'administration pénitentiaire (AP) interdit - au nom du garde des Sceaux - la lecture de ce numéro à toutes les personnes détenues à cause de l'article « Distribution de permis de tuer au tribunal de La Rochelle » ; il contiendrait en effet des « propos diffamatoires à l'égard de l'AP [...], ainsi qu'à l'encontre des personnels pénitentiaires dont elle assure la formation »
- [Légalement, on ne peut pas vous verbaliser pour participation à une manifestation non déclarée !](#) - Participer à une manifestation non déclarée, ce n'est pas une infraction !
- [Le harcèlement policier fait un nouveau mort à Paris](#) - Un adolescent est mort électrocuté le week-end dernier, en tentant de fuir une patrouille de policiers.
- Lyon : [Guillotièrre : la presse perroquet sert la soupe à Darmanin](#) - Festival de « sources proches du dossier », et commentaires sur les commentaires du ministre : la parole policière est la seule à s'exprimer. Faute de travail journalistique sur les faits, les causes du débordement de l'interpellation restent dans l'ombre.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Ecrire à la craie gentiment au sol = perquisitions et interrogatoire - Tuer toute forme de contestation

• LYON : PERQUISITION ET INTERROGATOIRE POUR DES TAGS À LA CRAIE

Warren Dalle est un militant de la région lyonnaise, engagé chez les Gilets Jaunes, et suppléant d'une candidate NUPES durant la campagne des législatives. Lundi matin, à l'aube, une équipe de gendarmes débarque chez lui : son domicile est perquisitionné. Les forces de l'ordre cherchent chez lui... une craie ! En effet, le militant est accusé de « dégradations », car il avait tracé des « V », le symbole de la NUPES, sur des trottoirs avec une craie, à Chaponost en banlieue lyonnaise.

Warren Dalle est ensuite emmené dans un commissariat, où il subit plusieurs heures d'interrogatoire. Il résume sa

journée sur Twitter : « Bilan [...] 1h30 de perquisition pour des craies et des pochoirs, 3h d'audition en gendarmerie. Ma grand-mère en pleur devant une telle démonstration de force complètement disproportionnée. Mes empreintes, mon ADN et des photos de casier prises. »

Il commente la procédure : « une absurdité telle que les journalistes qui me contactent peinent à y croire ». À ce rythme-là, il faudrait en effet mettre en garde à vue tous les enfants qui dessinent des marelles ou des symboles dans les cours de récréation.

Au-delà de l'aspect grotesque et kafkaïen de cette répression, c'est le signe d'un régime devenu paranoïaque. Pour monter cette affaire, il a fallu l'accord de magistrats, des officiers ont enquêté, une équipe complète de gendarmes a été envoyée pour perquisitionner puis pour mener un interrogatoire. Toute une chaîne de commandement obéissante. Des gens bien payés, armés, sûrs d'avoir le droit de leur côté, prêts à exécuter toutes les manoeuvres les plus minables. Pendant ce temps, des néo-nazis s'arment et se préparent à la guerre, ou multiplient les agressions au grand jour sans être inquiétés le moins du monde.

Cette procédure pour des tags à la craie est arrivée à un militant connu, membre d'un mouvement électoraliste légal, très médiatique, et modéré. Imaginez les moyens ahurissants mis en oeuvre pour surveiller et punir les mouvements révolutionnaires. Des dizaines d'indicateurs et autres mouchards, de barbouzes, de magistrats et d'enquêteurs sont payés à plein temps pour anéantir, intimider et salir la contestation, même infime, dans ce pays. Une escalade sans retour : leur ordre ne peut se maintenir que par une répression toujours plus délirante ou s'effondrer.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... 85% des flics acquis à l'extrême droite et à la droite extrême

L'extrême droite est armée et porte l'uniforme

L'extrême droite est armée et porte l'uniforme. Le pouvoir néolibéral a confié sa propre sécurité à des milices armées imprégnées d'idées néofascistes. La police est devenu un corps autonome qui dicte ses lois. Qu'on se le dise.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Militarisation et fascisation de la société

– EN MARCHÉ AU GARDE À VOUS : MILITARISME À TOUT VA

Même Pétain ne l'avait pas fait. Le secrétariat à la jeunesse est désormais sous la co-tutelle du ministère de l'Éducation et de celui des Armées, une première dans l'histoire du pays. Dans la droite ligne de l'instauration du Service National Universel, le macronisme poursuit son approche martiale de la gestion de la jeunesse, à genou contre un mur ou au garde-à-vous devant le drapeau.

<https://contre-attaque.net/2022/06/26/generation-garde-a-vue-ou-garde-a-vous/>

Pour s'occuper de tout cela c'est le retour de Sarah El Haïry, celle qui déclarait : « Moi ce qui m'effraie encore plus que Zemmour, ce sont les discours intersectionnels du moment ». Elle a le mérite de la clarté, plutôt un multi-condamné pétainiste que la lutte contre les oppressions systémiques, avec elle la jeunesse est entre de bonnes mains, dormez tranquilles. En 2020, Sarah El Haïry se déplaçait à Poitiers pour parler à des lycéens des « valeurs républicaines ». Les jeunes lui parlent des violences policières. Elle répond : « il faut aimer la police. Elle ne peut pas être raciste, car elle est républicaine ». La séance vire au malaise général tant l'envoyée de Macron semble illuminée et incapable de répondre aux questions. Pour se venger, Sarah El Haïry demande l'inspection de l'association qui organisait ce « débat » : représentatif d'un pouvoir fébrile qui ne connaît que la répression face aux contradictions.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/vienne/poitiers/laicite-apres-sa-rencontre-130-jeunes-poitiers-sarah-el-hairy-demande-inspection-fcsf-1894780.html>

Si cette co-tutelle reste symbolique et ne concerne que le SNU, le militarisme est bel est bien En Marche. Le ministre des Armées a annoncé que le budget de la défense allait augmenter de trois milliards d'euros en 2023, autant d'opportunités pour l'industrie de l'armement. Alors que la France y consacre déjà 44 milliards d'euros par an, la macronie surfe sur la guerre en Ukraine pour accroître un poste de dépense qui va engraisser des secteurs polluants et leurs actionnaires.

Ce dont nous avons besoin c'est d'investir dans l'éducation, la santé et dans un changement de modèle énergétique, pas de déverser chaque année toujours plus fric dans l'économie de la mort. Le climat s'en chargera, de toute façon,

bien assez tôt si nous ne faisons rien.

Sébastien Lecornu, actuel ministre des Armées, technocrate opportuniste, tantôt secrétaire d'État sous Hulot, ministres des collectivités territoriales ou des outre-mer, est un plot parfait de la Cour de Macron. On peut compter sur celui qui était d'abord élu de l'Eure sous l'étiquette LR, et qui d'ailleurs fait l'objet d'une enquête pour prise illégale d'intérêt lors de ce mandat, pour suivre à la lettre les délires militaristes de son président.

En-dehors de la France, c'est tout le continent qui s'engouffre dans la surenchère militaire. L'Allemagne déclare vouloir se doter de la première armée conventionnelle d'Europe et débloque des crédits faramineux, le Royaume-Uni annonce que son budget militaire atteindra bientôt les 2,5% du PIB, la Belgique et la Pologne plaident pour sortir les dépenses militaires des règles européennes d'austérité, ou encore la Suède et la Finlande qui cèdent à toutes les exigences de la Turquie, notamment en matière de vente d'armements.

Pour la première fois de l'histoire, à l'échelle de la planète, les dépenses militaires ont dépassé les 2000 milliards d'euros. Des dérives fascistoïdes un peu partout, des armées toujours plus importantes, le décor est planté.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Le système policier se protège contre toute remise en question

– STEVE : RIEN VU, RIEN ENTENDU

- Face à la justice, le commissaire affirme qu'il n'a pas donné d'ordre et l'ancien préfet qu'il ne savait rien

3 ans se sont écoulés depuis la fête de la musique tragique de Nantes. Le 21 juin 2019, la police attaquait un sound system au bord de la Loire, et tirait des dizaines de grenades et de balles en caoutchouc sur des jeunes qui fêtaient la musique. 14 personnes tombaient dans le fleuve et Steve mourait noyé. Trois ans ont passé, durant lesquels la justice a tout fait pour faire traîner l'affaire. Insinuer le doute. Il a fallu attendre plus d'un an pour une simple « reconstitution technique » sur le quai où ont eu lieu les faits. Et deux années pour « expertiser » le téléphone de Steve. Tout ça pour démontrer ce que tout le monde savait depuis le début : Steve a chuté dans la Loire au moment où la police a gazé et chargé la foule.

À présent, trois individus sont mis en cause et risquent un procès : le préfet de Nantes de l'époque, Claude D'Harcourt, homme détestable qui a installé un climat de répression sanglante à Nantes, contre les exilé-es, les

Gilets Jaunes ou les écologistes. Son directeur de cabinet. Et le commissaire Grégoire Chassaing. Cet agent était connu depuis de longues années à Nantes pour ses méthodes violentes, notamment contre les cortèges revendicatifs. À la tête de ses hommes, il faisait le coup de poing et déchaînait la répression de ce soir là, provoquant de nombreux-eux blessé-es. Par ailleurs, Grégoire Chassaing est lié à l'extrême droite : déguisement raciste sur les réseaux sociaux, engagement religieux traditionaliste, prises de position réactionnaires. Le soir de la fête de la musique, les témoins parlent d'une charge sans sommation, et d'insultes comme « sales gauchistes ». La police a attaqué après qu'une chanson contre l'extrême droite a été diffusée.

Tout ce petit monde passait donc le 5 juillet devant la chambre d'instruction de la cour d'appel de Rennes. Avant même le procès, les mis en cause contestent le fait d'être potentiellement poursuivis. Leurs avocats veulent un non-lieu : c'est à dire un abandon total des poursuites.

Le commissaire Chassaing, qui dirigeait sur le terrain l'opération de police, conteste sa mise en examen en affirmant qu'il n'a rien à voir avec les faits. Il ose : « Je n'ai pas ordonné de charge ». Il était pourtant sur place, hurlant à la tête d'unités de policiers armés qui tiraient, comme le montrent de nombreuses vidéos. 33 grenades lacrymogènes et 10 grenades explosives ont été tirées ? Il répond qu'il n'en a pas utilisé « à titre personnel ». Et même « Chaque effectif qui en a fait usage l'a fait sans ordre de ma part ». Le commissaire était donc sur ce quai par hasard, les policiers sous son commandement pratiquaient l'autogestion et utilisaient leurs armes selon leur bon vouloir. Bref, Chassaing se défausse. Mais alors, pourquoi ne pas avoir poursuivi l'ensemble de la Compagnie d'Intervention qui était sur place ?

Le préfet d'Harcourt est tout aussi pathétique. Il réclame également un non-lieu en prétendant qu'il n'était au courant de rien, même pas que le quai Wilson où a eu lieu le drame appartenait à l'État. Le préfet de Nantes ne connaissait donc pas sa propre ville ! Pourtant, l'opération a bien été supervisée depuis la préfecture cette nuit là. Au lendemain des faits, il avait pourtant soutenu avec virulence la charge sur le quai, en affirmant dans la presse : « les forces de l'ordre interviennent toujours de manière proportionnée. Mais face à des individus avinés, qui ont probablement pris de la drogue, il est difficile d'intervenir de façon rationnelle ».

C'est tout de même malheureux toutes ces violences d'État meurtrières pour lesquelles il n'y a jamais de donneurs d'ordre ni d'exécutants. La hiérarchie dit qu'elle n'a rien vu. Les flics qui tirent et tabassent disent qu'ils ne faisaient qu'obéir. Personne n'est responsable.

Suite à cette audience, la chambre d'instruction rendra sa décision le 28 octobre. Ensuite seulement, il y aura peut-être un procès. Et même en cas de procès, pas avant un ou deux ans, il est très improbable que les criminels soient sanctionnés à la hauteur de leurs actes. La justice : machine à organiser l'impunité.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Condamnée pour port de parapluie multicolore

LA COUR D'APPEL RETIENT TOUTES LES ACCUSATIONS CONTRE MOUN, MISE EN EXAMEN ET PERQUISITIONNÉE POUR UN PARAPLUIE ARC-EN-CIEL

On essaiera de ne pas insinuer que les personnes en charge sont incompetentes, autoritaristes, pourries ou dangereuses afin d'éviter les attaques en diffamation.

Reste que les accusations aberrantes à l'encontre de Moun Yolo ne méritent que rage et mépris envers l'institution judiciaire. Il est difficile de comprendre pourquoi et comment la Cour d'appel continue à s'acharner sur cette manifestante quinquagénaire et pacifiste.

Pour rappel, les faits reprochés à Moun : elle est mise en examen pour « participation à un groupement formé en vue de commettre des dégradations, des destructions et des violences » et « détention non autorisée d'une arme de catégorie A » soit, pour cette seconde infraction, une grenade lacrymogène non dégoupillée, ce que Moun ignorait, conservée en souvenir.

Le contexte ? Cette arrestation intervient durant la troisième manifestation contre la loi dite « Sécurité globale », organisée à l'appel des Gilets Jaunes, de collectifs anti-racistes et opposés aux violences policières, mais sans la « coordination » qui avait fait le choix délibéré d'enterrer ce mouvement massif.

Nous sommes au lendemain du tabassage de Michel Zecler par la police, la tension monte autour de la loi « Sécurité globale » qui contient notamment un passage interdisant de filmer les forces de l'ordre.

C'est la troisième manifestation contre ce projet de loi et la première à laquelle s'agglomère celle contre la loi dite « Séparatisme », projet parallèle visant à surveiller et stigmatiser les musulmans.

La manifestation se tient à carreau sentant un double piège à la fois répressif et médiatique, consciente des enjeux de cette mobilisation.

La police, quant à elle, effectue de nombreuses charges gratuites d'une violence grave, dans une enquête vidéo,

Mediapart aura recensé 32 charges policières dans le cortège.

Ce jour-là, au départ de Châtelet, il n'y a donc aucun « trouble », on dénombre pourtant de nombreux blessés frappés par la police ainsi que des arrestations arbitraires. Toute personne portant du noir sur elle ou un visage dissimulé, y compris un masque anti-covid, est suspectée d'appartenir à ces soi-disant « faiseurs de troubles » et peut littéralement se faire fracasser, en particulier par la BRAV. Le climat de terreur imposé par le préfet ne se calme pas malgré une énième affaire de violence policière ultra-médiatisée.

Parmi les victimes de cette injustice, on se souvient d'une arrestation suivie de GAV, psychologiquement très violente à l'égard de Mélanie N'goye, gilet jaune d'Amiens. Ou encore d'un percussionniste au crâne ouvert, le visage ensanglanté, une présentatrice de BFM avait alors prétendu en direct qu'il s'agissait de maquillage...

Et puis il y a Moun Yolo, figure incontestable du mouvement des gilets jaunes, présente à chaque manifestation, reconnaissable de loin avec son parapluie arc-en-ciel.

Très vite, la calomnie se répand : Moun est accusée de donner des consignes au Black Bloc en levant son parapluie, et même d'en être une cheffe. D'entrée, tout le monde trouve ça complètement débile, et pourtant...

Les chaînes de télé, BFM en tête, repassent en boucle le discours de la préfecture. L'affaire Michel Zecler ne change rien, pas un mot sur les violences policières.

Personne ne peut prendre au sérieux ces accusations, sauf justement quelqu'un de totalement déconnecté qui regardera ou écouterait un média mainstream.

A la limite, on peut reconnaître que le parapluie est certes parfois utilisé par les manifestants, plus particulièrement dans la mouvance autonome, avant-tout pour préserver son anonymat, l'idée du black-bloc est d'être uniformément noir. Leurs parapluies le sont généralement aussi, ou au moins de couleur sombre.

De plus, il est très rare que ces groupes soient réellement coordonnés, surtout pas au point d'avoir des signaux pour passer à l'offensive.

Amusés, on se souvient d'un cyber-collectif auto-revendiqué comme « l'amical du black-bloc » (asso ACABB) faisant état de cette polémique consternante.

La semaine qui suit, la manifestation portée par les gilets jaunes se caractérise par le déploiement de nombreux parapluies arc-en-ciel en démonstration de solidarité face à cette injustice.

Un simple tour dans les commentaires de la sphère gilets jaunes suffit très largement à se rendre compte de l'absurdité de cette affaire. Les renseignements en ont eux-mêmes vraisemblablement conscience, à moins d'être complètement stupides et largués, ce qui n'est probablement pas le cas.

N'importe quel habitué des manifestations parisiennes, y compris au sein de la police, sait pertinemment que toutes ces accusations reposent sur du vent.

Le dossier est complètement vide, et pourtant le procès continue.

Alors comment expliquer cet acharnement qui ne peut que discréditer et couvrir de ridicule la justice française et singulièrement le procureur chargé de l'affaire ?

Pourquoi Moun ? Mère de famille d'une cinquantaine d'années, qui ne s'est jamais cachée dans les manifestations, repérable entre quatre mille dans un cortège ?

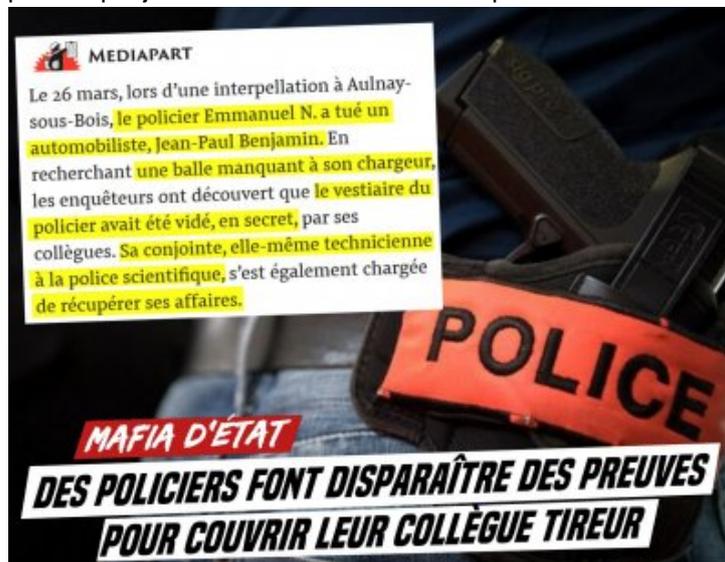
Difficile à dire. Mais **depuis plusieurs années, nous assistons impuissants à des offensives juridiques extrêmement violentes à l'encontre du camp progressiste.**

En témoignent les demandes de dissolution à l'encontre de nombreuses organisations antifascistes,

décoloniales ou communautaires, mises sur même plan que Daesh ou des groupes nazis...

L'autoritarisme ambiant se caractérise aussi par sa dimension judiciaire. Que ce procès-ci se conclue par une condamnation ou un non-lieu, les traumatismes envers l'accusée sont déjà là et il apparaît comme une volonté manifeste d'intimider une manifestante, comme dans les régimes totalitaires.

On pense à toi Moun, en espérant que justice soit faite... tiens le coup !



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Mafia : des flics escamotent des preuves qu'ils incriminent

PÈRE DE FAMILLE TUÉ À AULNAY : DES POLICIERS FONT DISPARAÎTRE DES PREUVES POUR COUVRIR LEUR COLLÈGUE TIREUR

► La conjointe du tireur, technicienne de la police scientifique est impliquée

Nous sommes le 26 mars 2022 à Aulnay-sous-Bois en banlieue parisienne. Un équipage de la brigade anti-criminalité ouvre le feu sur un véhicule. Jean-Paul Benjamin au volant du fourgon, meurt peu de temps après, touché par une balle à l'aorte et au foie. Ce père de famille de 33 ans, livreur, vivait à Sevran. Il fut la première personne tuée cette année suite à un soi-disant « refus d'obtempérer », une énième vie volée par l'arbitraire policier.

Jean-Paul ne représentait aucun danger. Pourtant un agent de la BAC, sans brassard ni identification va décider de l'exécuter de sang froid. A l'époque, les médias en boucle relaient la version policière. Il s'agirait d'un « délinquant », d'un « individu dangereux » au commandement d'un véhicule « volé » : rien n'est vrai. Il aurait « foncé » sur les policiers : un mensonge encore. Absolument tout est fait pour faire croire que le tireur est en état de « légitime défense ». Les syndicats de police usent d'une propagande abjecte et mensongère pour salir la victime : nouvelle inversion accusatoire.

La version des flics va voler en éclat, le policier était en civil et sans brassard. Le vol de la camionnette ? Jean-Paul avait un contentieux avec son employeur et continuait ses livraisons avec le véhicule de l'entreprise, un conflit banal dans le monde du travail. Il était arrêté à un feu rouge lorsque le criminel a tiré. Et par deux fois selon plusieurs témoins. La balistique démontre qu'il a ouvert le feu de derrière le fourgon. La thèse de la « légitime défense » est mise à mal. Le policier est donc mis en examen le 1er avril pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans

intention de la donner ». Le fonctionnaire de la BAC évoque dans un premier temps un tir « accidentel » avant de prétendre qu'il a fait usage de son arme une seule fois pour protéger « une poussette qui traversait la route devant le camion ». L'IGPN découvre qu'il manque une seconde munition dans le chargeur du brigadier. Il ne s'agit donc pas d'un tir mais de deux coups de feu, destinés à tuer.

Sur les vidéos, pas de poussette, mais des images montrant le policier se pencher vers le sol pour ramasser « quelque chose » après avoir tiré. Le brigadier de la BAC aurait-il ramassé la douille de la deuxième balle ? Probable. La suite de l'affaire est un mélange de pratiques policières mafieuses instituées au sein de l'appareil policier. Comme dans chaque affaire de violences policières, l'obstruction à la vérité est une sorte de profession de foi pour les racailles en uniforme.

D'après une nouvelle enquête de Médiapart, on apprend qu'en pleine instruction judiciaire « sans en avertir ni leur hiérarchie ni les enquêteurs, les collègues du policier mis en cause » ont vidé le vestiaire de celui-ci avant de lui restituer le contenu. Que sa compagne, elle-même technicienne de la police scientifique va récupérer les vêtements que son époux portait au moment des faits et les laver. Qu'y avait-il dans le casier ? Pourquoi l'épouse du policier incriminé, spécialiste d'une brigade de recherche criminelle a pu nettoyer les vêtements ? En réalité les enquêteurs de l'inspection générale de la police nationale sont évidemment au courant de ses éléments.

Les auditions nous apprennent qu'ils ont eux même confié à la femme du fonctionnaire de police la mission de retrouver la balle manquante. Balle dont elle n'a évidemment pas mis la main dessus. Rien de choquant non plus à ce qu'un casier cadenassé soit vidé de son contenu dans le commissariat d'Aulnay-sous-Bois. Que des policiers et policières soustraient des preuves à la justice ou qu'ils se couvrent entre eux pour cacher leurs exactions a toujours été d'une banalité mortelle.

Lorsque Zineb Redouane était frappée par une grenade en plein visage, la police nettoyait immédiatement la scène de crime au sein même de l'appartement de cette dame âgée agonisante, pour faire disparaître les palets de lacrymogène. Le commandant de la compagnie avait refusé que les armes de ses hommes soient expertisées pendant l'enquête.

La routine de l'impunité policière est bien huilée. L'IGPN fait office de lave-linge. Quand Aboubacar Fofana était assassiné à Nantes par la police d'une balle dans le cou en juillet 2018, les fonctionnaires mentaient insinuant que le jeune homme mettait en danger la vie d'une fillette et d'un policier pour justifier leur meurtre.

Ils mentent à chaque fois. Ce sont des pratiques généralisées de tromperie, d'entrave, de falsification. La Police est une mafia ou règne l'omerta, un État dans l'État, un corps radicalisé infusé d'une idéologie fasciste et réactionnaire qui milite pour le permis de tuer. Et la justice couvre. Dès lors, elle est irréformable. Il faut l'abolir.

ë÷SNU : JEUNESSES MACRONIENNES

- Endoctrinement militaire et punitions collectives de mineurs

ï Les faits ont eu lieu le mardi 5 juillet à Strasbourg. Il fait nuit, il est 22 h 30, lorsque 130 adolescents enrôlés dans le Services National Universel sont appelés à descendre dans la cours d'un lycée où ils effectuent le service. Un ancien lieutenant-colonel et directeur adjoint de la session va les punir. Une punition collective d'adolescents de 15 à 17 ans pour la faute commise par deux jeunes filles. Elles ont été aperçues dans le dortoir des garçons.

ï « Ils étaient près de cent trente à faire des pompes et du gainage, dehors. Une fille était en pleurs, obligée de faire les exercices alors qu'elle se plaignait de maux de ventre déjà dans la journée. Plusieurs gamins sont rentrés en

pleurs », témoigne une jeune femme. Une vidéo montre la punition.

‡ Dès 2019, lors d'une des sessions expérimentales du SNU, des adolescents avaient dû réaliser des pompes en guise de punition. Leur faute ? « Un jeune du groupe a été surpris les mains dans les poches : Punition pour tous le monde. »

‡ Le 18 juin 2022 en Normandie, une équipe de jeunes du SNU ont été forcés à rester au garde à vous lors de cérémonies militaires, en pleine canicule. 31 d'entre eux ont fini aux urgences, victimes de coups de chauds et d'insolations.

‡ Pour mettre au pas la jeunesse, les moyens sont illimités. Ces « stages » macronistes encadrés par des militaires coutent déjà 1,7 milliard d'euros.

‡ A terme, entre 3 et 6 milliards d'euros par an seront dilapidés pour imposer le Service National Universel à toute une classe d'âge, une forme de service militaire visant à endoctriner les jeunes. Le tout en prenant l'argent de l'Éducation Nationale pour le transférer à l'armée. Alors même que les classes sont surchargées et que les enseignants n'ont pas les moyens de donner cours dans des conditions normales.

‡ **L'idée est simple : formater les adolescent-es en leur distribuant des uniformes, en leur faisant hisser des drapeaux en rangs et en leur bourrant le crane avec des idées réactionnaires. Les jeunesses Macroniennes. Le régime se militarise et impose sa propagande partout. En l'occurrence, dès le lycées. La jeunesse n'a que deux options : se mettre au garde à vous ou finir en garde à vue.**



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Blindés militaires coûteux et suréquipés pour la répression ; que dalle pour les hôpitaux, les inspecteurs du travail ou la lutte incendie

€ NOUVEAUX BLINDÉS : DES ENGINES DE GUERRE ÉQUIPÉS POUR REPRIMER

- Nous sommes en guerre : mitrailleuses, lance-grenades, caméras nocturnes, pulvérisateurs chimiques...

L'annonce avait eu lieu après les Gilets Jaunes, dans un pays sous état d'urgence sanitaire : le gouvernement passait une commande pour 90 nouveaux blindés destinés à « maintenir l'ordre ». Les blindés de la gendarmerie n'étaient que très rarement utilisés en France métropolitaine contre des populations civiles. Macron les avait ressortis pour détruire les cabanes du la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, puis sur tout le territoire contre les Gilets Jaunes.

La facture totale avoisine les 60 millions d'euros. Il n'y a pas d'argent pour les écoles ni les hôpitaux, mais le budget semble illimité quand il s'agit de réprimer. Ces véhicules de guerre pèsent chacun 14,5 tonnes, bénéficient de 600 kilomètres d'autonomie, peuvent embarquer un équipage de 12 militaires et sont équipés d'un blindage. Ils devraient entrer en service très prochainement, et ont été exposés cette année au salon militaire Eurosatory, près de Paris. Pour ses promoteurs, « ils permettront aux forces de l'ordre de conduire des opérations de rétablissement de l'ordre dans des environnements dégradés, ainsi que des opérations sous le feu ».

Les blindés sont conçus par une société française, Soframe, et assemblée en Alsace. Ce modèle est déjà utilisé dans un cadre de guerre. 90 de ces blindés ont par exemple déjà été vendus à l'Arabie Saoudite, actuellement en guerre au Yémen. La commande de l'État français est une aubaine pour la firme : « La commande de la gendarmerie va nous donner une excellente image à l'international. C'est un sacré label pour nous », explique un représentant de la marque. Quels sont les équipements de ce véhicule ?

4 Mitrailleuse

Au sommet se trouve un fusil mitrailleur FN MAG 58, fabriqué en Belgique, et capable de tirer jusqu'à 1000 coups à la minute. « Cette arme de guerre restera fixée au blindé peu importe la mission, même pour le maintien de l'ordre » explique le journaliste Maxime Reynié-Sirvins. Un représentant de la gendarmerie explique que « démonter et remonter l'arme en fonction des missions prendrait trop de temps et limiterait le blindé sur le terrain. » L'hybridation entre conflit militaire et maintien de l'ordre est parfaitement assumée. Une caméra intégrée permet de piloter la mitrailleuse, même pas besoin d'avoir un humain pour tirer depuis le toit du véhicule.

4 Lance-grenade en batterie

Un lance-grenades d'un genre nouveau est aussi placé sur le sommet. On peut y voir deux batteries de 15 canons. Ce lanceur permet de tirer 30 munitions d'un seul coup à deux reprises. Imaginez 30 grenades lacrymogènes ou explosives envoyées en une seule salve dans une ruelle. Saturation chimique totale. Il s'agit d'un lanceur conçu en Corée du Sud sous le nom de STARK-30n, pouvant tirer toutes la gamme de grenades utilisée par les forces de l'ordre française, fabriquées par Nobel Sécurité ou Alsetex.

4 Caméra HD

Derrière, une caméra haute définition ARES de l'entreprise française Syt Technologie, qui permet de voir dans « l'obscurité la plus totale. » De jour, la caméra est capable d'identifier une personne à presque 15 kilomètres contre 4 kilomètres de nuit. Pour compléter l'arsenal de surveillance, une tourelle est composée de micros « dédiés à la détection acoustique de tirs ». Cette technologie équipe déjà des véhicules de l'armée.

4 Pulvérisateurs de gaz

Dernière innovation, la présence autour du véhicules de pulvérisateurs de gaz, situés à hauteur d'homme. « Une fois activé, ce système enveloppe le véhicule dans un brouillard lacrymal » en cas de « contact » avec les manifestants. Ce dispositif ressemble aux diffuseurs qui équipent les blindés de la police chilienne, qui propulsent du gaz hyper concentré sur leur passage. Lors des Gilets Jaunes, les anciens blindés français déployés à Paris avaient été dotés d'un dispositif de « pulvérisation » d'un produit « incapacitant ». Un lacrymogène hyper concentré contenu dans des bouteilles sous pression, capable de « pulvériser » sous forme d'épandage sur l'équivalent d'une surface de « un à deux terrains de football » expliquait le journal Marianne. Il s'agit probablement du même dispositif en version « améliorée ».

Le régime ne tient plus que par sa police. Il est en guerre contre sa propre population. Une guerre unilatérale, pour le moment, tant l'appareil répressif écrase toute forme de contestation, aussi timide qu'elle soit.

Article réalisé avec l'aide de l'enquête du journaliste Maxime Reynié-Sirvins



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Double racket des sociétés d'autoroute

0 GILETS JAUNES : L'ÉTAT VERSE 580 000 EUROS À DES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTE

- L'État condamné pour n'avoir pas empêché les ouvertures de péages par les Gilets Jaunes

Elle est passée plutôt inaperçue : la décision judiciaire est tombée le 23 juin 2022. L'État français a été condamné à verser plus de 584 000 euros aux sociétés d'autoroute SAPN - Société des autoroutes de Paris-Normandie - et Sanef - Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France - pour les « préjudices financiers subis lors des manifestations des Gilets Jaunes », entre novembre 2018 et juin 2019. Le tribunal administratif de Rouen a reconnu le « préjudice » par ces entreprises lors de la mobilisation.

Les magistrats ont enregistré « 32 manifestations » ayant entraîné notamment « des opérations permettant aux usagers d'emprunter l'autoroute sans s'acquitter du péage ». Des actions non-violentes durant lesquelles des manifestants lèvent les barrières de péages et laissent passer gratuitement les voitures. Un mode d'action courant dans les luttes sociales, et généralement populaire auprès de la population. Pour le tribunal « l'État est civilement responsable des dégâts et dommages résultant des crimes et délits commis (...) par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les biens ».

Cette décision judiciaire est triplement scandaleuse :

1 L'argent public est utilisé pour engraisser encore plus des sociétés privées d'autoroute. Pour rappel, la gestion des autoroutes en France est un racket capitaliste : le réseau routier était public avant d'être privatisé. Des entreprises font désormais d'énormes profits en taxant les automobilistes sur des routes construites par l'État et augmentent chaque année le prix des péages. Non seulement ces entreprises ne méritent pas un centime de plus, mais les routes devraient redevenir publiques et gratuites.

i **Cette décision va entraîner plus de répression.** En effet, ce que dit ce jugement, c'est que l'État doit compenser les pertes des sociétés d'autoroute car il ne les a pas débloquées assez vite. Il est donc « responsable ». La conséquence, c'est que des actions aussi banales que des opérations péages gratuits seront plus fortement réprimées, car l'État préférera empêcher ces actions par la force que devoir payer des amendes ensuite. Une criminalisation supplémentaire d'une pratique de lutte sympa.

j **Les mutilés, eux, attendent toujours réparation. Quasiment 4 ans après le début des Gilets Jaunes, des dizaines de mutilés et blessés par la police n'ont toujours eu aucune réparation, ni judiciaire, ni financière.** Par exemple, le Fonds de garantie des actes de terrorisme et d'autres infractions - FGTI - chargé de verser une somme aux victimes d'un préjudice, quel qu'il soit, refuse presque systématiquement d'indemniser les Gilets Jaunes blessés. En 2020, l'avocat Arié Alimi s'agaçait que la FGTI « s'oppose à tout » en ce qui concerne les Gilets Jaunes. Quant à une éventuelle condamnation des policiers tireurs et de l'État, n'en parlons même pas ! Au mieux, il faudra encore attendre des années avant d'éventuels procès. Les sociétés d'autoroute qui ont perdu un peu de profit obtiennent plus vite satisfaction que des personnes touchées dans leur chair par la violence d'État...



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés, censure express... Médias de préfecture toujours là pour servir le système policier et son idéologie sécuritaire fascisante

DARMANIN : UNE HONTE NATIONALE

Mercredi dernier, des policiers recevaient des coups à Lyon lors d'une interpellation. Comme à chaque fois que des policiers sont bousculés, l'intégralité des médias interrompt tout traitement de l'actualité pour faire tourner en boucle la propagande sécuritaire. Les interventions racistes et répressives s'enchaînent sur les plateaux. Télé Vichy au quotidien. S'il fallait interrompre les programmes à chaque fois que la police commet des violences, souvent infiniment plus grave, il n'y aurait plus que cela sur les écrans.

Dans la foulée un jeune homme est arrêté par la police. Le Ministre de l'Intérieur se vante immédiatement de l'interpellation d'un « délinquant étranger », et précise que sur son « intervention, il sera expulsé ». C'est un clin d'oeil appuyé à l'extrême droite, qui réclame depuis toujours la double peine pour les étrangers : en cas de délit, une sanction pénale et une expulsion. La peine judiciaire ne suffit pas.

Le lendemain, l'homme arrêté est mis hors de cause. Mais Darmanin persiste. Même innocent, il sera expulsé car selon le ministre « cet individu n'a rien à faire dans notre pays ». Le premier flic de France prend plus de précautions avec la « présomption d'innocence » lorsqu'il est lui même mis en cause pour viol, ou lorsque ses amis sont visés par des enquêtes.

Dans cette affaire, Darmanin est donc policier, enquêteur, procureur, juge du siège, juge des libertés et de la détention et juge administratif. La séparation des pouvoirs ? Un truc dépassé. Les droits de l'Homme ? De quoi ?

Cet épisode montre à nouveau à quel point le régime a atteint le sommet de l'ignominie. Arrêter un innocent, annoncer qu'il est étranger et qu'il sera expulsé, et une fois officiellement innocenté, dire tranquillement : « on s'en fout on va l'expulser quand même ».

Quelle serait la différence avec une présidence Lepéniste ? Probablement inexistante, ou presque.



Bracelets électroniques pour tous : pour votre santé et votre sécurité vous accepterez toutes les dystopies totalitaires ? Censure arbitraire des contenus qui dérangent

+ NOUVELLE LOI DITE "ANTITERRORISTE" : POSSIBILITE DE CENSURER DU CONTENU EN LIGNE EN UNE HEURE

- La 15e loi relative au terrorisme depuis 2015

C'est l'un des objectifs des gouvernements depuis des années, il est enfin réalisé. Pouvoir effacer un contenu sur internet en une heure. C'est le délai dont disposent désormais les plateformes pour supprimer les contenus considérés comme « terroristes » en ligne. Cette obligation à agir rapidement est la mesure phare d'un texte de loi adopté par les sénateurs, mardi 26 juillet 2022. Ce vote a été confirmé dès le lendemain par les députés.

Une nouvelle brèche béante dans la liberté d'expression.

La loi, adoptée une première fois par le Parlement avant les élections, a été votée relativement discrètement, alors qu'il s'agit d'une nouvelle brèche béante dans la liberté d'expression. Qui décide ce qui est « terroriste » ? Le mot « terroriste » recouvre des réalités très différentes selon les époques et les contextes. D'ailleurs, les médias des milliardaires font l'amalgame entre « black blocs » et « terroristes » depuis plusieurs années, pendant que d'anciens combattants révolutionnaires revenus du Rojava subissent des procédures « anti-terroristes » après avoir combattu DAESH. Des écologistes ont été assignés à résidence au nom de l'anti-terrorisme pendant l'état d'urgence de 2015. Depuis toujours, les régimes autoritaires qualifient de « terroriste » toutes les oppositions. En Turquie, en Russie, en Egypte ou ailleurs, les exemples dans le monde ne manquent pas.

Le Sénat a donc validé avant-hier cette proposition de loi, qui vise en fait à adapter dans le droit français le règlement européen en matière de "lutte contre le terrorisme sur internet". Cette mesure n'était pas passée avec la Loi Avia que le gouvernement Macron avait tenté d'imposer en 2020. A l'époque, le Conseil constitutionnel avait censuré une grande partie de la loi, notamment les textes régulant les contenus sur internet. C'est donc une nouvelle tentative.

La ministre homophobe Caroline Cayeux s'est félicitée d'un « outil décisif dans le combat que [le Gouvernement mène] contre le terrorisme. » Gérald Darmanin a tweeté : « Ce texte important permet de contraindre éditeurs et hébergeurs web à retirer les contenus terroristes dans l'heure ».

Il s'agit en fait de la 15e loi antiterroriste depuis 2015. Et bien d'avantage si l'on compte toutes les lois sécuritaires, relatives à la surveillances ou aux contestations. Il y a eu au moins 3 lois liberticides votées par an en France, avec une nette accélération sous Macron. Une inflation délirante de mesures d'exception qui a bien peu à voir avec les attentats. L'étau se resserre chaque trimestre.

Les contenus d'extrême droite, l'apologie du racisme ou du pétainisme, les propos menaçants de syndicats policiers seront-ils concernés par cette loi dite « anti-terroriste » ? Et les propos outranciers et violents de membres du gouvernement ? Ou la collaboration de multinationales du béton avec des réseaux terroristes en Syrie ? Si tel est le cas, il va falloir fermer une grande partie des médias dominants.



Chronique du système policier français : au garde à vous, tirs en série, preuves escamotées, blindés,

censure express... Ateliers menottages policiers pour bien formater les jeunes

« MENOTTAGE » : LE NOUVEAU LOISIR POUR ADOLESCENTS

« Atelier 'menottage' au gymnase Reuss avec toute l'équipe du Centre Loisirs Jeunesse de la Police Nationale » : c'est le tweet du compte officiel de la police du département du Bas-Rhin, ce mardi 2 août 2022.

Le gymnase Reuss est un gymnase de la ville de Strasbourg. On aperçoit sur une photo un T-Shirt du SNU, le Service National Universel du gouvernement Macron. « Raid aventures » est une association de lobbying policier qui prétend « rapprocher les jeunes et la police » en allant dans les écoles. Tout ceci est bien réel. C'est la France actuelle.

Les nouveaux loisirs pour adolescents proposés sous régime macroniste comprennent donc des « ateliers menottages ». Alors qu'il y a tant à apprendre, une pénurie d'éducateurs dans les bahuts, un manque de moyens dans l'éducation, des agents sont payés pour valoriser sur internet l'abrutissement de jeunes mineurs par des policiers.

Et demain ? Quel atelier ? Tir de LBD, matraquage, clé d'étranglement ? Depuis 2020, dans le cadre des « vacances apprenantes », concept du gouvernement, des policiers vont dans les écoles pour faire « découvrir le matériel des policiers » et jouer aux « questions réponses ». Chaque année, lors d'un événement baptisé « les rencontres de la sécurité », la police met en place des stands dans certaines grandes villes, dont Nantes, pour aller « au contact de la population », et organise dans la rue des ateliers pour les enfants en leur faisant essayer du matériel de police.

Ce genre d'opération porte un nom : la contre-insurrection. C'est une doctrine militaire visant à obtenir le soutien de la population dans le cadre d'un conflit entre les forces armées et un mouvement insurgé. Il s'agit de mener des actions de propagande en parallèle des actions de répression, pour obtenir l'adhésion des habitants, et donc isoler les opposants. Cette doctrine, élaborée en France, a été utilisée lors des guerres coloniales. Puis exportée dans de nombreux régimes autoritaires. **Derrière l'aspect "loisir", habituer dès le plus jeune âge la population aux pratiques policières et militaires n'a rien d'anodin.**

A présent, le Secrétariat à la Jeunesse est mis sous tutelle du Ministère des Armées. Macron militarise et endoctrine la jeunesse à marche forcée. Les jeunes doivent être de la chair à canon ou de la chair à patron. Rien d'autre. Quelle différence avec un gouvernement d'extrême droite ?

A quand de vrais "ateliers" utiles pour la jeunesse ? Riposter à l'extrême droite, se défendre en manifestation, désertier le SNU, bloquer un lycée, faire des graffitis politiques ?

► Le tweet d'origine : <https://twitter.com/PoliceNat67/status/1554446179932536833>

(posts et visuels de Contre Attaque)